

L'an deux mille neuf, le sept juillet à dix heure trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt cinq juin deux mille neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés: 7
Pouvoirs : 6
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 13

Présents(es)

Gérard AZIBI,
Marcel BAGARD,
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,
Hervé RASCLARD,

Catherine VESPIER

Pouvoirs

André AUBERIC à Marcel BAGARD, Jean BESSON à Marc BONNARD, Christine NIVOU à Gérard AZIBI, Nicolas ROSIN à Jean-Pierre BUIX, Jean-François SIAUD à Hervé RASCLARD, Michel TACHE à Jean-Marie BERTRAND.

Excusés(es)

Pierre COMBES, Michèle EYBALIN, Dominique GUEYTTE, Bruno LAGIER.

Objet : Modification du plan de financement de l'action "Epicentre".

Le Président informe les membres du bureau que dans la délibération N° 12-2009 du 19 mai 2009, présentant le projet d'Epicentre, le budget prévisionnel de cette action était le suivant :

Dépenses :

| | |
|--|----------|
| • Enquête de terrain – analyse – rapport d'opportunité (prestation ext.) | 15 500 € |
| • Coordination – gestion – secrétariat | 1 500 € |
| Total | 17 000 € |

Recettes :

| | |
|--|----------|
| • Syndicat Mixte des Baronnies Provençales | 3 400 € |
| • Pays Une Autre Provence | 13 600 € |
| Total | 17 000 € |

Les objectifs du projet ayant été élargis et suite à des négociations avec la Région Rhône-Alpes et le Département de la Drôme, nous sommes en mesure de présenter un nouveau plan de financement soit :

| DEPENSES | MONTANT TTC (en €) | RECETTES | MONTANT TTC (en €) |
|---|--------------------------|---|--------------------------|
| ■ Enquête de terrain – analyse – rapport d’opportunité (prestation ext.) | 18 500 € | Région Rhône-Alpes | 12 000 € |
| | | Conseil Général de la Drôme | 4 000 € |
| ■ Coordination – gestion – secrétariat | 1 500 € | Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales) | 4 000 € |
| TOTAL | 20 000 € | | 20 000 € |

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l’unanimité des membres présents ou représentés, approuve le nouveau plan de financement de l’action "Epicentre".

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD